**42ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(23 janvier – 3 février 2023)**

**Suisse**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le vendredi 27 janvier 2023 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de la Suisse pour la présentation de son rapport.

La France salue les mesures prises par les autorités suisses depuis leur dernier examen périodique, dont la ratification de la Convention d’Istanbul, l’ouverture du mariage aux couples de même sexe ainsi que le lancement du projet portant création d’une institution nationale des droits de l’Homme.

La France encourage les autorités suisses à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Poursuivre les efforts en matière d’égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les violences faites aux femmes, notamment à travers la mise en œuvre de la Convention d’Istanbul ;

2/ Accepter les procédures de communications individuelles sous le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sous le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et sous le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes en situation de handicap./.

Je vous remercie./.